

BUREAU DE SANTE.

Marriages, Naissances, Decès. Inscriptions dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

John M. King à Irma M. Belding; Louis Williams à Lavinia Hatch; James Adams à Cecilia Lodge; Wm H. Maylie à Eugénie D. Lavedan; J. Gordon Anthony à Hélène Hayden; Philippe R. Hessler à Carrie Schuler; Antonio Catanzaro à Françoise Di Girolamo; Chas W. Ballou à Sophie Doepke; Herbert K. Philippe à Katherine Morgan; Willie Hayes à Annie Brown; Karl G. Brodthman à Ellen M. Sheeren; Alfred H. Edmonds à Maud Claverie; Jean Crampes à Cecile Disher; Lawrence F. Heaslip à Katherine Washington; Ed L. Blansher à Juanita Muriez.

NAISSANCES.

Mmes Ennie Laferrère, une fille; Adam Cuiffi, un garçon; Geo L. Kerolin, Jr., un garçon; Frank E. Caruban, une fille; James Cannon, un garçon; W. J. Griffin, un garçon; Eli T. Watson, une fille; Herman J. Jansen, une fille; John F. Descourt, un garçon; Lawrence A. Ladir, un garçon; Ed Campbell, une fille.

DECES.

Louisa Brown, 65 ans, Clara et Washington; Irene Lynch, 24 ans, Hotel Dieu; Geo. J. Schaefer, 68 ans, 7502 Elm; Wilhelmmina E. Gohres, 9 ans, 2938 Toulouse; David C. Knight, 35 ans, 3213 Palmeyre; Charles Simon, 88 ans, 1208 Philip; Virginia Williams, 50 ans, 2218 Annunciation; Jennie Montgomery, 52 ans, 2314 Seconde; Sarah Reed, 55 ans, paroisse Jefferson; Wm. W. Vincent, 59 ans, 123 Marais; Augustine Wallace, 44 ans, 1223 St-Piouis; Plesant Mc Kendrick, 3 mois, 1278 Pleasant; Erick J. Sutcliffe, 9 mois, 2250 Magasin; Thos McAvella, 88 ans, aile des Petites Soeurs des Pauvres; Jake Debatate, 21 mois, Hôpital Touros; S. Loycano, 3 jours, 1401 S. Remi; part. H. T. Duffy, 28 ans, Hôpital de Charité.

FAITS DIVERS.

Distribution des diplômes aux élèves de l'Ecole Normale.

La distribution des diplômes aux élèves de l'Ecole Normale de la Nouvelle-Orléans a eu lieu hier matin à 11 heures dans la salle du théâtre Tulane, gracieusement décorée pour la circonstance. Le révérend Elmer Gilchrist, dans une prière éloquentة a appelé la bénédiction du Tout-Puissant sur les gradués qui se font bientôt appelés à pratiquer l'enseignement dans les écoles publiques de la ville. Les diplômes ont été remis aux élèves par M. G. G. Kronenberg, président du Conseil de Direction de l'Ecole.

Arrestation d'un suspect.

Les détectives Danforth et Methe en faisant une enquête au sujet d'un vol qui a été commis à bord du vapeur autrichien "Gerty", amarré au pied de la rue Press, ont arrêté un Italien dont les allures paraissent suspectes. En fouillant le prisonnier les détectives ont découvert sur sa personne un passeport au nom de Breve Hranon, alors que son véritable nom est Dario Burattini, de Milan, Italie. Pendant la perquisition des agents le prisonnier a tenté de faire disparaître une lettre dans laquelle sa femme lui annonçait qu'il était activement recherché par la police de Milan, et qu'il ferait mieux de ne pas rentrer dans cette ville. Cette lettre, datée du 4 avril 1909, avait été adressée à Burattini, poste restante, Trieste. Le prisonnier a été immédiatement traduit devant la Cour du Recorder et condamné à un mois d'emprisonnement sans bénéfice de caution.

Un nouveau procès intenté à l'ex-directeur de la Cité Blanche.

Une demande de saisie a été formulée hier à la Cour civile de district par la Fairbanks Company contre M. W. H. Labb, ex-directeur de la Cité Blanche, pour obtenir le paiement de marchandises évaluées à \$400.00.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

F. R. Kurucar à Jos. M. Kurucar, 2 portions, Rempart, Ste-Anne, St-Claude, Dumaine, \$6000. Vve W. S. Benedic à Wm Chapman, terrain, Orleans, Ste-Anne, Dorgenois, Broad, \$6000. A. D. Danziger à Mme Geo. B. Reuss, portion, Morgan Boulevard, City Park Avenue, Hennessey, Dumaine, \$6000. Paul, Bousigneur à Mme P. Donohow, terrain, Willow, Claiborne, Erato, Thalie, \$1,007. Héritiers de L. McDonnell à Ger. Am. Homs't, terrain, St-Ann, Johnson, Galvez, Dumaine, \$875. Mème à Jean Ferran, terrain, Johnson, Erato, St-Ann, Orleans, \$1,175. Nelson Goodrow à Mme John Wilhelm Jr., terrain, Roman, Poland, Derbyjag, Lesseppe, \$135. La Security B. & L. Ass'n., à C. C. Frederick, propriété, Dumaine, Scott, St. Philip, Ave. Carrollton, \$3000. La même à Vve S. M. Vass, \$3800. Vve W. J. Carter à 3rd Dist. B. Ass'n, portion, St-Claude, Rempart, Jourdon, Sisars, \$800. Eureka H. Society à Jos Ernst, 2 terrains, Lamarque, Nunez, Sorales, Verret, \$1,500. Vve F. A. F. A. Weilbacher, à The Phenix B. and Homs't Ass'n, terrain, Royal, Chartres, Monroe, St-Maurice Ave., \$5.00.

L'ordonnance Verlander.

Pendant sa séance tenue hier matin, le Comité des Bâtiments publics du Conseil municipal, a longuement discuté l'ordonnance déposée par M. Walter Verlander, considérant comme un délit le fait de laisser écouler de l'eau chaude dans les canalisations d'égoût. Un rapport favorable a été rendu au sujet de cette ordonnance.

Tentative de vol.

Vers une heure et demie, hier matin, un voleur a été observé dans les écuries de Kilduff et Beatie, à l'angle des rues Dryades et Union. James Dorsey, le gardien de l'établissement, a tiré deux coups de revolver sur l'intrus qui s'est enfui à toutes jambes.

LES CHEFS DU CHEMIN DE FER URBAIN FAVORISENT L'EMISSION DE NOUVEAUX BONS.

Ce qui enlèvera aux actionnaires le poids de fortes dépenses et permettra l'augmentation et l'amélioration de la valeur de leurs placements.

BUREAUX DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ET DE L'ECLAIRAGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 317 rue Baronne. Nouvelle-Orléans, Lne., 8 Juin 1909. AUX ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ET D'ECLAIRAGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Les Directeurs de la Compagnie du Chemin de fer et d'Eclairage de la Nouvelle-Orléans soumettent l'exposé suivant à la considération de leurs actionnaires: Le Conseil de Direction juge essentiellement nécessaire d'élargir les plans financiers de la Compagnie, surtout en égard au fait que des extensions, des améliorations sont impérieuses. Nous sommes d'avis que ces travaux ne doivent pas se faire au frais de l'actionnaire, et devraient être au compte du capital ou d'une émission supplémentaire de bons. Premièrement, la Compagnie est capitalisée à trente millions de dollars (\$30,000,000), dix millions desquels sont des actions "préférées", "non-accumulatives", et vingt millions d'actions communes. Ces actions constituent le fonds capital entier de la Compagnie, et l'émission de bons proposée d'aucune façon n'augmentera le fonds-capital.

Deuxièmement, l'émission de bons proposée cinquante millions de dollars (\$50,000,000) doit être soumise à des limitations et des restrictions imposées par le Conseil de Direction, comme il est compris dans la résolution adoptée par le Conseil de Direction et autrement, laquelle résolution est ainsi conçue: "Attendu que les Directeurs de cette Compagnie ont appelé une assemblée des actionnaires de cette Compagnie pour approuver l'émission autorisée de \$50,000,000 de bons de quarante ans premiers et rachetant 2 pour cent, bons hypothécaires, dont \$30,000,000 doivent être mis de côté pour racheter des obligations existantes et \$20,000,000, devant être dépensés selon les besoins de la Compagnie, soigneusement restreints; donc, IL EST RESOLU que c'est l'opinion du Conseil que si une telle émission est approuvée par les actionnaires, suffisamment de bons pourront être émis et vendus pour racheter et payer \$1,226,000.00 de bons de 6 pour cent. Les billets "Gold Debenture" de la Compagnie le 1er Novembre prochain, si, selon l'avis du Bureau, il est considéré sage de le faire, et tous les autres bons à émettre pour des objets d'extensions, d'améliorations de la propriété de la Compagnie, ne seront émis que pour 75 pour cent du coût de ces améliorations et extensions. "L'objet de cette résolution est de limiter autant que possible l'émission de bons additionnels sur la propriété de la Compagnie et de restreindre soigneusement cette émission."

Les billets à l'émission proposée de bons, d'aucune façon n'augmenteront la dette de la Compagnie. Troisièmement, l'émission qui précède déclare que 75 pour cent du coût des améliorations et des extensions seront payés des produits de la vente de bons. En égard au présent et rapide agrandissement anticipé de la ville, il serait impossible de faire de telles améliorations et extensions, et de faire face aux obligations des franchises de la Compagnie (même s'ils étaient suffisants), et en même temps se montrer justes à l'égard des actionnaires. Le très grand pavage que doit bientôt faire la ville de la Nouvelle-Orléans imposera de nouvelles et fortes obligations à la Compagnie, et comme ces améliorations sont pratiquement d'un caractère permanent, le Conseil ne croit pas que les actionnaires des prochaines années futures doivent supporter toute la dépense de ces travaux qui seront à l'avantage des actionnaires de dix à trente ans d'ici. Quatrièmement, d'autres demandes se font à la Compagnie d'extensions additionnelles de diverses parts qui, s'il y est fait droit, nécessiteront une augmentation de dépenses; mais il est prévu que ces extensions ajouteront grandement aux gains et qu'il en résultera un grand bien pour la Compagnie et la ville de la Nouvelle-Orléans. Le plan de finance de la Compagnie tel qu'il est suggéré ou proposé est compréhensible, non seulement pour les conditions existantes, mais pour la durée des diverses franchises de la Compagnie. Les gains accrus que la Compagnie devrait recevoir les prochaines années devraient plus que compenser des dépenses additionnelles qu'occasionnera l'émission de bons que le Conseil de Direction propose de créer. Le Conseil de Direction à la plus entière confiance dans la propriété et les sécurités de la Compagnie qui, au moyen d'une gestion financière judicieuse et une bonne administration, gagneront de plus en plus en valeur avec le temps; et c'est la plus sincère opinion du Conseil de Direction que le plan soumis aux actionnaires servira le mieux les intérêts de la Compagnie sous tous les rapports; et il est exécuté, il élargira grandement le marché de toutes les sécurités de la Compagnie. L'exposé ci-dessus fait aux actionnaires a été approuvé et adopté par le vote unanime du Conseil de Direction. HUGH McCLOSKEY, Président. JOS. H. DE GRANGE, Secrétaire.

AVIS.

A partir de LUNDI, 14 JUIN, et pendant que se exécutera le repavage de la RUE CLIO, entre les RUES CARONDELET et PRYTANEE, les chars de la LIGNE COLISEE et de la LIGNE ANNONCIATION remonteront la RUE DU CAMP de la RUE DU CANAL à la RUE PRYTANEE et à la RUE CLIO, et de là reprendront leur route propre. HUGH McCLOSKEY, Président N. O. Railway & Light Co.

AVIS.

A partir de LUNDI, 14 JUIN, et pendant que se repavera la RUE DRYADES, entre la RUE LAFAYETTE et l'AVENUE PETERS passeront des RUES DRYADES et JULIE par la RUE JULIE, et descendront par la RUE ST-HARLES jusqu'à CANAL; s'en retourneront par leur route habituelle. HUGH McCLOSKEY, Président N. O. Railway & Light Co.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT.

Entrepreneurs de pompes funèbres. No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY & Co., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Rd Rempart PHONE HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 382. EMILE LABAT (Autrefois Mme Veuve Jos. Ray) Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur, No 1308 AVENUE NORD REMPARTS Pré Préplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Entretien des prix modiques. Ordres reçus par téléphone à n'importe quel moment. 1108-1112 Rue Rd Rempart

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ECLAIRAGE AU GAZ, 201 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, Lne.

RESTAURANT HENRI IV Et Bureau de Placement 132 Passage de la Bourse, (Nouvelle-Orléans).

Table d'Hôte à 6 heures P. M. Spécialités: Gâteaux, Boudins, Soufflés à la Bonnaise et Beaufort aux Archois. Lunch et Repas à Toutes Heures à Prix Modérés DE LA NOUVELLE-ORLEANS. 17 Juin-31

SYLVAIN VIDALAT, Prod. PHONE MAIN 1936. 4 Mars-3m

AMUSEMENTS

WEST END Tous les Soirs. ORCHESTRE MILITAIRE DE TOSSO EL COTA. LES SINGES DE FRAGALETTE. ICILIPPY COMEDY QUARTETTE. LE TRIO MARLO. KINODROME.

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END T. TRANCHINA. Prop. Ouvert toute l'année. Tous les Méta Délicats de la Saison Bon Côté et Soigné. Prix Raisonables. 19 mai-3m

10c-SHUBERT Grand Divertissement de Tableaux. G. T. CHAFFORD. Changement de Tableaux les Dimanches et Jours. Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Steamer NEW CAMELIA. Communiqués le 15 Avril 1909.

Partira de MILNEBURG à l'arrivé des trains du Dépôt Louisiane et Nashville. A la tête de la rue du Canal. Tous les jours, excepté les mercredis et dimanches à l'arrivé du train de 4 h. p. m. A son retour, quitta Madisonville tous les jours à 5 heures. Le soir et le temps le permettant.

Excursions \$1.00 Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pine Land Park, dimanche et mercredi à l'arrivé du train de 8 h. a. m. Free pour tous les jours à la gare de chemin de fer de Louisville & Nashville, à la tête de la rue Giro. W. C. COVLE & Co. Agents. No 337 rue Carondelet. 16 avril-31

Société Psychologique Française. Les personnes désireuses de faire partie de la Société Française Psychologique (EN FORMATION) pour l'étude des Sciences Psychiques, tant au point de vue philosophique qu'au point de vue expérimental, sont priées de vouloir bien correspondre par lettre avec MONSIEUR A. D'AVE-NE, 3648, 1^{er} rue Louisiane, New Orleans 30 mai-1m

COLLEGE SOULE. 601 et 607 Rue St-Charles. "La Meilleure Ecole Commerciale au Sud". Notre Cours Commercial et nos Cours de Sténographie et d'Anglais sont du Plus Haut Grade. Les Cours Académiques préparent les élèves à entrer à Tulane et à l'Université d'Etat de la Lne. Les Cours Commercial et le Cours de Sténographie sont supérieurs sous tous les rapports et préparent parfaitement les jeunes gens et les femmes à gagner leur vie. 21 Professeurs. Instruction Personnelle. Prix d'Enseignement Raisonables. Le Département d'Emploi Gratuit aide les gradués à obtenir des positions. Taux d'Enseignement de l'Ecole du Soir: \$5 par mois pour le Cours d'Anglais; \$6 par mois pour le Cours de Haut Grade de Sténographie et d'écriture à la Machine; \$7 par mois pour le Cours de Tenue de Livres Français et de Sténographie. GEO. SOULE & SONS. 30 sept-1 an-4m

PETITES ANNONCES. UNE DAME demande 3 chambres dans une famille demandant son loyer de la rue Canal. Réponse 1038 Bourbon. 25 mai-1m

Jackson Brewing Co. PURE FOOD BEER

Notre Bière Bohémienne Jackson PURE FOOD BEER. Ne contient que 3 1/2 OZ d'Alcool, ce qui en fait une boisson saine. Ne se recompose pas son usage soigné, et en condamnons l'abus. Les Allemands, les nations les plus éclairées et les plus sobres au monde, font de la Bière leur principale boisson et en consomment de plus en plus, car ils savent que c'est la seule boisson qui ne leur fait aucun mal. Notre Bière Bohémienne est faite d'après la vieille méthode Allemande, et est importée de la Bière de la Bohême. Venez visiter notre Brasserie. RUES DEGATUR et JEFFERSON. Lawrence Fischer, Président. Adolph Damsler, Vice-Prés. Geo. Ortling, Sec. Trés. Joe. Melcher, Secrétaire. 28 fév-12m-4m ju

TIRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Holmes Harrison vs N. O. & N. E. R. R. Co. et N. O. Great Northern R. R. Co., action en dommages de \$30.000. Mme Louise McGary vs James M. Conner, procès exécutif de \$2,400. Mme Louise McGary vs veuve Emma Lucast, procès exécutif de \$200. The Fairbank Co. vs W. H. Labb, attachement de \$103.05. Leader Realty Co. vs John Fitzpatrick, injonction. Demande d'émancipation: Winfred F. Staub. Successions ouvertes: Virginia S. Bland, Virginia Reuther, Actuelle Sidoti.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN. Comparutions: Willie J. Letten, James Robertson, Chas Smith, actes de violence; Thos Burns, violation de l'acte 70 de 1908; John Nunemacher, violation de l'acte 70 de 1908. Trouvé coupable: Sammy Butler, actes de violence. Condamnation: Flemming Harrington, attaque, \$25 d'amende ou 30 jours de prison. Envoys devant la Cour Criminelle: Frank J. Wilson, Alice Rey, violation de l'acte 87 de 1908.

— Puis il ajouta : — La conversation de ce jeune homme et de cette stérile doit être curieuse. Ma foi ! je suis ici pour m'amuser, je vais tâcher d'entendre. — Oh ! d ! quelle horreur ! — Attendez-moi ici. Je soupçonne que leurs paroles pourraient choquer votre pudor. — L'entr'ouvrit la porte, resta sur le seuil, l'oreille tendue. — Mais ses deux voisins paraissent si bas qu'il n'entend rien. — Cependant, à la fin, madame Mazure dit d'une voix plus distincte : — Tenez vous aussi près d'elle que possible, elle est femme à s'évanouir tout à l'heure. — Très bien, pensa Milou, mais comment expliquera-t-elle sa présence ici sans avouer qu'il est l'auteur ou l'instigateur des lettres anonymes ? — Il revint s'asseoir auprès de mademoiselle Julia et il l'interrogea. — Et ce que Marthe parla à M. Lucien des persécution qu'elle subit et des épîtres qu'elle reçoit ? — Elle ne lui dit rien de tout. — Ah ! si vous vous imaginez qu'elle a comme moi un caractère ouvert et aimant ! Pauvre M. Lucien ! vraiment, si cette vieille n'était pas trop antique, je croirais que je l'exenserais. — Albert Marise sortait à ce moment, d'où qu'il vint à la belle

— Celine Maraval. Une automobile électrique approchait. Il aidait l'actrice à monter, puis s'assaya auprès d'elle. Et la voiture, d'une allure lente, encore, descendait la rue et allait dans le sens opposé au boulevard Saint-Michel. — Jusqu'au dernier moment Marthe, qui depuis quelques jours souffrait le martyre, avait espéré que la lettre était un mensonge. — Quand elle vit se réaliser ses craintes, elle resta immobile, comme en apparence, mais tout son corps tremblait. — Lucien était à quatre pas d'elle, attendant, prêt à s'élever. — Quand il vit qu'elle n'avait ni un cri, ni un geste, il resta étonné et durant quelques instants, il n'osa s'approcher. — Madame Mazure, assise et presque invisible comme un reptile, glissa jusqu'à lui et lui dit à voix basse : — Il faut que vous lui parlez en ce moment, il faut que vous l'arrachiez à ce lieu de douleur et que vous la ramèniez en voiture chez elle. — Je vais diriger vers vous un sacre qui aura l'air de faire la maraude. — Et, rapidement, elle disparut dans la direction de la station des voitures. — Lucien obéit au conseil raisonnable.

Milou, qui suivait toutes ses manœuvres et qui avait compris les intentions de la sage-femme, voulut faire échouer son plan, et il dit à mademoiselle Julia : — Nous avons en tort de venir joindre de la peine d'une pauvre femme. Si vous avez quelque bonté, allez vite auprès de votre maîtresse. — Mais, objecta-t-elle, c'est plutôt la place de son amoureux, et il n'y a qu'un homme qui puisse consoler une femme. — Quand elle ne l'aime pas, toutes les consolations qui viennent de lui ne font que la blesser et l'irriter. — Marthe a bien plus besoin de vous que M. Lucien était loin. — Vous croyez ? dit naïvement la gouvernante. — Il est bien difficile de ne pas juger des autres sur soi-même. — Mademoiselle Julia sentait bien que, abandonnée par Milou, toute parole d'amour sortie de la bouche d'un homme, tout geste d'affection serait agréablement en cœur et à sa vanité également blessés. — Je sais, dit Milou, que je vous demande un sacrifice en vous demandant de me quitter. — Oh oui, interrompit la pauvre fille. — Mais votre sacrifice, vous le sentez bien, n'est pas plus grand que le mien. — Elle le regarda avec des yeux heureux. — Et puis, reprit-il, j'espère que nous nous reverrons demain

à la même heure, au même endroit. — Pendant ce dialogue, il avait fait lever mademoiselle Julia, l'avait amenée jusqu'à la porte. — Il la poussa presque dehors en ajoutant : — Allez, mon amie, soyez bonne, dépêchez-vous. — Malgré cette dernière recommandation, mademoiselle Julia montait la rue bien lentement et se retournait souvent vers le lieu où elle laissait ce qu'elle avait de plus cher au monde ! — Un sacre vint du boulevard entra dans la rue Saint-Jacques. — Lui aussi allait lentement et le cocher regardait de droite et de gauche comme s'il attendait le geste d'appel de l'un des rares passants. — Milou, qui comprenait et qui ne pouvait plus rien pour gêner la marche de la gouvernante, s'impétoriait : — L'imbecille, maugréat-il. Il se serait parti avant qu'elle les ait abordés ! — Laissons un instant mademoiselle Julia et le sacre dans leur course de lenteur et revanons en arrière pour écouter la conversation de Marthe et de Lucien. — Mademoiselle, avait commencé le jeune homme. — Mais elle, se détournant à demi, avait dit d'un ton méprisant : — Vous m'espionnez, maintenant, il ne vous manquait plus

que cela ! — Lucien perdit de plus en plus la faculté de rougir et il n'avait pas rougi, mais il gagnait de plus en plus l'art de dénouer les diabolités et il avait répondu sans hésitation : — Oui, mademoiselle, l'espionnage vous douleur pour que vous ne vous sentez point seule dans la peine. — Oui, j'espionne et je gnette avec un mélange de souffrance et de joie, l'instant malheureux où vous pourriez avoir besoin de quelqu'un, l'instant heureux où je pourrais vous être utile à quelque chose. — Je croyais, avait dit mademoiselle Boisserie à demi-voix, pour elle-même plutôt que pour son interlocuteur, je croyais que mon double voile empêcherait de me reconnaître. — Rien ne peut empêcher l'homme qui aime de reconnaître la femme qu'il aime. — Marthe s'était retournée vers lui avec quelque brusquerie, puis, d'une voix ironique, elle avait commencé : — Ah ! ça, monsieur, comment saisissez-vous ? — Mais elle avait eu un sourire d'amermette d'abord, de dédain bientôt, enfin de suprême indifférence. Et elle n'avait pas achevé sa question. — Lucien avait compris tous les soupçons qui pénétraient dans l'esprit de Marthe. — Mais il lui ni madame Mazure

n'était assez naïf pour n'avoir pas prévu que sa démarche le ferait naître, et il avait préparé d'avance ce qu'il devait dire. — Mademoiselle Julia, débattait-il. — Ces deux mots étaient peut-être une explication suffisante, car Marthe le laissa tomber cette exclamation : — De quoi se mêle-t-elle, celle-là. — Son cœur, déclara vivement Lucien, a bien compris que vous n'avez d'autre ami que moi, et que si un malheur vous menace, c'est à moi seul qu'on doit s'adresser. — Ces fidèles serviteurs sont guidés par un instinct très sûr et ont parfois d'étonnantes pénétrations. — Et Lucien continuait, faisant l'éloge de mademoiselle Julia parce que, il le sentait nettement, il fallait à ce moment parler sans rien dire. — Le sacre passa devant eux, Lucien fit un geste, le cocher s'arrêta : — Vous ne pouvez, dit le jeune homme, rentrer seule à cette heure dans votre quartier si lointain et si dangereux. — Marthe, malgré sa vaillance, songea à tous les périls qu'elle rencontrerait en effet sur son chemin. Elle n'éprouva pas de la crainte, mais certaines pensées lui donnèrent un haut-le-cœur. — Elle se trouvait sans argent,

sans même les trois sous de l'ombibus et d'ailleurs, l'heure des ombibus était passée. — Déjà, des étres inquiétants se glissaient comme des ombres le long des murs, et on sentait que des bandes commençaient à rôder. — Elle savait en outre, qu'elle n'avait rien à craindre de Lucien Richard, qui s'était toujours montré respectueux. — Elle monta donc sans objection dans la voiture, laissa le jeune homme s'asseoir auprès d'elle et dit doucement : — Je vous remercie, monsieur. — Il répondit : — Non, c'est moi qui vous remercie. — A son tour.

Edition Hebdomadaire de "L'Abelle".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire, rassemblant toutes les nouvelles littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "L'Abelle" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des nouvelles de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux, à raison de 10 cts le numéro.